

# Délibération n° 24

Conseil municipal du 29 janvier 2010

## Echanges Internationaux et Cosmopolis – Soutien aux projets – Subventions – Avenant - Approbation

*M. MAGNEN, Adjoint,  
donne lecture de l'exposé suivant :*

### Exposé

#### Subventions aux associations

La Ville de Nantes a mis en œuvre diverses actions visant à renforcer son attractivité par le biais d'échanges internationaux. A ce titre, elle soutient les initiatives engagées par les partenaires associatifs.

Les subventions de fonctionnement et les aides à caractère exceptionnel que nous soumettons aujourd'hui à votre approbation répondent à cette préoccupation.

Il est ainsi proposé, conformément au tableau joint en annexe 1:

- au titre des échanges, d'aider financièrement des établissements d'enseignement secondaire nantais, ainsi que différentes associations culturelles internationales nantaises, dans leurs programmes et projets internationaux, ceci pour un montant de 25 000 € (programme 35C).
- au titre des actions développées par des associations ou des partenaires dans le cadre de l'Espace Cosmopolis, pour un montant de 9 000 € (programme 35B).

La somme totale de 34 000 € sera imputée au chapitre 65, programmes 35 B et 35 C, sous fonction 048.

#### Avenant N°8 à la convention conclue avec l'association « Les Anneaux de la Mémoire » (annexe 2)

En 2009, la ville de Nantes a confirmé son soutien au programme Dialogue des Civilisations proposé par la ville de Durban (Afrique du Sud) et l'ONG sud africaine Art for Humanity. L'objectif de ce projet est de mobiliser un nombre important d'artistes au niveau international réalisant des œuvres ayant trait aux Droits de l'Homme. Celles-ci seront présentées à Durban au moment de la Coupe du Monde de Football 2010. Il est proposé d'attribuer à l'association « les Anneaux de la Mémoire » qui anime la participation des artistes nantais, une subvention de 7 000 € en 2010 pour la deuxième phase du projet. Cette somme sera prélevée sur le crédit inscrit au chapitre 65, programme 35C, sous fonction 048.

**Le Conseil délibère et, par 56 voix pour et 8 abstentions,**

1. approuve le versement de subventions en faveur des associations et des établissements d'enseignement se proposant de développer des actions à caractère international pour un montant de 34 000 € conformément au tableau joint,
2. approuve l'avenant avec l'association « les Anneaux de la Mémoire » en appui au programme Dialogue des Civilisations dans le cadre de la coopération avec Durban (Afrique du Sud) et autorise le versement à cette association de la somme de 7 000 € pour le programme Dialogue des Civilisations (2<sup>ème</sup> phase),
3. autorise M. le Député-Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Nantes, le 29 janvier 2010

Jean-Marc AYRAULT

Député-Maire

*Le Député-Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et affichée le 4 février 2010*

Jean-Marc AYRAULT